



Dominique Delacroix

« Ce que nous **mangeons** n'est pas sur le **marché mondial** »

Alors que l'Union économique et monétaire ouest-africaine discute de sa nouvelle politique agricole, des propositions du ROPPA* pour que les paysans ne soient pas tenus à l'écart.

Soucieuse de sensibiliser les autorités de l'UEMOA sur la situation des producteurs africains, le ROPPA leur a présenté cinq priorités en guise de contribution à la politique agricole de l'Union. C'est l'objet de cette note de l'atelier régional de Ouagadougou¹ dont nous publions de larges extraits, et qui traduit l'inquiétude des représentants d'agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et forestiers de la sous-région, face aux contraintes de la mondialisation.

Evaluer l'impact de la libéralisation sur les économies agricoles de l'Union

Une quinzaine d'années après les premiers exercices d'ajustement structurel, alors que l'Accord agricole de l'Organisation mondiale du commerce, six ans après sa signature, est en cours de renégociation et que s'an-

noncent les négociations de futurs accords de libre-échange avec l'Union européenne, les paysans et producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest souhaiteraient qu'un bilan de la libéralisation économique, négociée par leurs gouvernements, soit réalisé pour tous les produits et principaux systèmes de production des différentes zones agro-écologiques de la sous-région.

En effet, malgré les efforts des paysans de la sous-région, aucune des promesses formulées dans ces négociations n'a été tenue : les positions des produits africains sur les marchés mondiaux se sont affaiblies, la balance des échanges agroalimentaires s'est déséquilibrée, les conditions de vie des producteurs se sont détériorées, les ressources naturelles, facteurs de production, continuent de se dégrader. Dans beaucoup de campagnes, l'extrême pauvreté, la sous-alimentation, l'érosion des sols, voire la désertification des terroirs, atteignent des niveaux alarmants.

Cette triste évolution n'est pas le fait unique de conditions climatiques défavorables ou d'une mauvaise conjoncture, mais bien le résultat des règles imposées aux producteurs. Le démantèlement des politiques publiques, au moment où les producteurs avaient besoin d'appuis, mais surtout, la mise en concurrence de nos agricultures avec des agricultures plus puissantes, mieux dotées et largement subventionnées, n'ont laissé aucune chance à nos producteurs.

Ces règles doivent évoluer et, même si elles ne sont pas immédiatement remises en cause, le ROPPA demande que les négociateurs utilisent toutes les possibilités des accords signés. De ce point de vue, les producteurs ne comprennent pas pourquoi le Tarif extérieur commun a été fixé au taux plancher et non au plafond qu'autorisait l'Accord agricole de l'OMC. Cette situation, qui permet aux produits internationaux d'entrer dans nos pays avec des prix de « dumping », doit être reconsidérée d'urgence.

Une intégration régionale plus favorable aux agricultures locales

Dans ce contexte défavorable pour les producteurs, l'intégration régionale constitue l'espoir d'une société plus juste et d'une économie plus efficace. Le pouvoir de définir des règles du jeu plus favorables aux agricultures ouest africaines doit être affirmé au sein de l'UEMOA. Le ROPPA demande à l'UEMOA de faire reconnaître à la communauté internationale deux droits fondamentaux : celui de construire un *espace économique régional* avec une véritable politique agricole et, le droit à la souveraineté alimentaire comme volet majeur de la souveraineté nationale ou régionale, comme partout dans le monde.

Dans la perspective d'un renforcement de l'*espace économique régional*, des décisions doivent être prises et des instruments et mécanismes mis sur pied, afin d'assurer, comme ont pu le faire d'autres régions du monde pour bénéficier de prix normalement rémunérateurs, une protection externe basée sur des prélèvements sur les produits importés. De ces prix rémunérateurs dépend le développement des exploitations familiales, clé de la croissance des économies agricoles et nationales, et la gestion durable des ressources naturelles. Compte tenu des risques de déséquilibre liés à tout processus de libéralisation, des politiques de solidarité doivent aussi être imaginées pour éviter que ne se creusent des écarts trop importants dans la sous-région. Une partie des prélèvements effectués sur les produits importés devra donc être affectée à des actions de solidarité régionale.

Placer l'exploitation familiale au cœur de toute politique agricole

L'exploitation familiale représente en Afrique de l'Ouest un type d'unité de production, de consommation et de gestion des ressources naturelles largement dominant, où se construit l'essentiel de l'économie, de la société et de l'environnement. C'est en son sein que se tissent des liens de solidarité qui constituent notre système le plus solide de « sécurité ou d'assurance sociale ». C'est

elle qui assure la sécurité alimentaire de nos pays, mais aussi l'essentiel de l'emploi, des devises, de l'épargne, de l'investissement, et une bonne gestion des ressources naturelles.

Il ne peut y avoir dans nos pays une économie agricole prospère si les exploitations familiales sont entraînées dans des processus de paupérisation. Le ROPPA souhaite que l'exploitation familiale soit placée au cœur de toute politique agricole et considérée comme l'unité de base des politiques de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et de gestion rationnelle des ressources naturelles.

Participer à la définition de la politique agricole de l'Union

Outre la place de l'agriculture paysanne, la politique agricole de l'Union devrait, en priorité, prendre en compte les considérations suivantes :

- Gérer de manière responsable les ressources naturelles afin de transmettre aux générations futures un capital de production exploitable
- Favoriser les échanges locaux, nationaux et régionaux de produits agricoles
- Maîtriser les échanges internationaux
- Renforcer la capacité des acteurs concernés et encourager leur engagement.

Le processus d'organisation professionnelle en cours dans notre sous-région avec la création de plates-formes natio-

nales, puis, celle du ROPPA en juillet 2000 à Cotonou, constitue pour les agriculteurs et les éleveurs des étapes importantes de leur organisation. Même s'il reste beaucoup à faire pour assumer la plénitude des responsabilités que les producteurs leur ont conférées, les OP et au niveau régional, le ROPPA, sont prêts à prendre part à l'effort commun de développement économique, écologique et social.

Des concertations, des coopérations et des partenariats sont à mettre en œuvre avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les agences internationales de coopération, mais aussi avec des partenaires privés dans le cadre de filières et d'interprofession, avec la recherche agricole dans le cadre d'un « système régional de recherche agricole », et ainsi qu'avec tous les partenaires du développement de l'agriculture.

S'agissant de la définition de la politique agricole régionale, le ROPPA propose donc aux responsables de l'UEMOA de réfléchir avec lui aux mécanismes et instances à mettre en place pour permettre aux producteurs de participer à la conception et à la mise en œuvre de cette PAU qui les concerne au premier chef. ■

* Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest www.cncr.org
 † Atelier tenu début octobre 2001



Mamadou Cissokho, Président d'honneur du ROPPA à l'UEMOA :

« On nous a engagés dans un combat perdu d'avance »

« Les produits d'exportation qui sont depuis cent ans sur le marché mondial, n'ont pas servi le développement des campagnes. (...) On nous a engagés dans un combat perdu d'avance contre des concurrents autrement plus puissants que nous. Mais cette compétition, que les plus forts veulent toujours durcir, est impossible pour nous.

Nous voulons d'autres règles du jeu. Savez-vous que l'Union européenne a dégagé un milliard d'euros pour soutenir la production cotonnière en Grèce et en Espagne ? Savez-vous qu'aux Etats-Unis, des milliards de dollars appuient les producteurs de coton ? Les uns et les autres peuvent vendre le kilo de coton 1 FCFA, car, avant d'avoir vendu leur produit, ils ont déjà été payés. Nous, nous ne recevons rien. Au contraire, c'est nous qui soutenons nos pauvres Etats. Ne nous laissons pas tromper par le discours de la productivité et de la compétitivité, attaquons-nous aux règles du jeu !

Les défenseurs du libre-échange se sont préparés pendant plus de 50 ans. Grâce à des politiques et des programmes adaptés, ils ont pu créer des conditions permettant la réussite des acteurs du secteur public et privé, des organisations socioprofessionnelles ou des organisations sous-régionales. Il est important que nous bénéficions de la même chose chez nous. » ■